



ARRÊTÉ MUNICIPAL n°2023-10 PERMISSION DE VOIRIE

Envoyé en préfecture le 04/10/2023

Reçu en préfecture le 04/10/2023

Publié le

ID : 060-216000067-20230928-AR_2023_10-AR

S²LO

Le Maire de la commune d'AIRION

Vu la demande reçue de la société, MAISON PIERRE qui prévoit de réaliser des travaux de raccordement électrique ENEDIS souterrain sur grille chez SCI VSMOL.

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales

Vu la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, la région et l'État,

Vu les dispositions du code générales des collectivités territoriales,

Vu les dispositions du code général des propriétés des personnes publiques,

Vu les dispositions du code de la voirie,

Vu les dispositions du code de la route,

Vu les dispositions du code de l'environnement,

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le lundi 16 octobre 2023, il y aura des travaux de raccordement électrique au 1, 1A et 1B rue du château d'eau.

Ce chantier aura un empiètement faible sur la chaussée et sur le trottoir, les véhicules circulant à l'approche et sur la zone d'intervention seront soumis dans les deux sens aux restrictions suivantes :

- vitesse limitée à 30 km/h au droit du chantier,
- Accès riverains maintenue,
- Travaux en rive de chaussée avec empiètement,
- Stationnement interdit sauf pour les véhicules du chantier le temps des travaux de raccordement

Article 2 :

Ces restrictions seront applicables au niveau du 1, 1A et 1B rue du château d'eau.

Article 3 :

La matérialisation des interventions sera gérée par la société MAISON PIERRE

Article 4. - Le présent arrêté peut être déféré devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois dont l'amplification sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Clermont,
- Monsieur le Chef de Corps du C.S.P de Clermont,
- la communauté de communes du Plateau Picard
- la SCI VSMOL
- Maison Pierre

Fait à Airion le 28 septembre 2023

Le Maire,

Sandrine BOULAS-DRETZ

